

ÉPIISODES ET VIES RÉVOLUTIONNAIRES

Collection autorisée par la Société des Études Historiques de Moscou

N° 10

Brb
2358

M. KÉDROV

**LES PUBLICATIONS ILLÉGALES
SOUS LE TSARISME**

**LES ÉDITIONS
" ZERNO "**

**BUREAU D'ÉDITIONS
132, Faubourg Saint-Denis
— PARIS (X^e) —**



— M. KÉDROV —

**Les publications illégales
sous le tsarisme**

LES ÉDITIONS "ZERNO"

1932

BUREAU D'ÉDITIONS, 132, Faubourg Saint-Denis, PARIS (10^e)

ÉPISODES ET VIES RÉVOLUTIONNAIRES

COLLECTION AUTORISÉE PAR LA SOCIÉTÉ DES VIEUX BOLCHÉVIKS DE MOSCOU

DÉJÀ PARUS

1. Pierre Nikiforov: **La Grève.**
(Comment les bolchéviks mènent la lutte économique) 1 50
2. C. Bobrovskaja: **Ivan Babouchkine.**
(Un vieux bolchévik, héros modeste)..... 1 50
3. A. F. Iline-Génevski: **Entre deux révolutions.**
(De Février à Octobre 1917)..... 3 »
4. S. Malychev: **Le Soviet des chômeurs.**
(La lutte des sans-travail russes en 1905).... 1 50
5. S. Kédrov: **Une imprimerie clandestine.**
(Comment on diffusait la littérature illégale). 1 50
6. C. Bobrovskaja: **Quelques masques de provocateurs.**
(Comment les connaître et les démasquer).... 1 »
7. F. Kohn: **L'évasion de dix condamnés à mort.**
(Un coup d'audace invraisemblable, mais réel) 1 »
8. I. S. Tchernomordik: **L'attitude des bolchéviks devant les juges.**
(Ce qu'il faut dire et ce qu'il faut faire).... 1 »
9. S. Kanatchikov: **La révolte du « Potemkine ».**
(Le plus célèbre épisode de la révolution de 1905) 1 »
10. M. Kédrov: **Les publications illégales sous le tsarisme. (Les éditions « Zerno ».)**
(Comment la littérature révolutionnaire se diffusait à travers les pires difficultés) 1 »

EN PRÉPARATION

- V.I. Iakovlev: **Un professeur militant.**
B. Vassiliev et M. Kédrov: **Lénine militant illégal:**

A PARAÎTRE

- Lépéchiniski: **Biographie de Lénine.**
Biographie de Sverdlov.
Biographie de Frounzé.

Les publications illégales sous le tsarisme

LES ÉDITIONS « ZERNO »

L'organisation des éditions

Après l'écrasement à Moscou de l'insurrection de décembre 1905, la réaction devint terrible. Des mesures exceptionnelles furent prises pour « maintenir l'ordre », les arrestations en masse et les exécutions se multiplièrent. Le gouvernement déclencha l'attaque contre les organisations et contre la presse ouvrière. La courte période de liberté politique était finie.

Le Parti bolchévik, refoulé de plus en plus dans l'illégalité, s'appliquait, dans l'intérêt de la lutte pour la République démocratique, à utiliser toutes les possibilités légales, notamment dans le domaine de la presse.

Après le soulèvement de décembre, j'eus la chance de ne pas être arrêté et traduit devant le tribunal où j'aurais pu, en vertu de l'article 100 du code pénal, être condamné à la pendaison. Pendant deux mois je vécus un peu partout et finalement je débarquai à Saint-Petersbourg, fin février 1906.

J'étais en possession d'un passeport qui ne valait pas cher : inventé de toutes pièces et bâclé. Il portait : « Mikhaïl Serguéïévitch Ivanov, 28 ans, né à Rogatchov, gouvernement de Moguilev ; vendeur de profession. »

Je trouvai, à l'aide d'une annonce collée à une porte cochère, une chambre à louer, 7, perspective Zabalanski, chez un certain Pavel Ignatiévitch Bogdanov.

Grande fut ma stupéfaction lorsque, quelques jours plus tard, j'appris que ce Bogdanov, ainsi que plusieurs

habitants de la maison, étaient des agents de l'Okhrana. Cette circonstance me fut d'ailleurs favorable, car mon passeport inspira alors pleine confiance à la police.

C'est dans ces circonstances que j'eus à entreprendre l'organisation des éditions bolchéviks.

Il va de soi qu'il m'était tout à fait impossible d'obtenir personnellement l'autorisation d'éditer et de diffuser des livres. Il fallait trouver une tierce personne qui put l'obtenir. Ce fut B.B. Vesselovski, littérateur, ex-menchévik sorti du Parti. Son titre de noblesse héréditaire lui facilita auprès du gouverneur de la ville, l'obtention de l'autorisation d'ouvrir à Saint-Pétersbourg une librairie et une maison d'éditions.

Mais si l'autorisation d'ouvrir une librairie n'était obtenue que du gouverneur de la ville et après bien des démarches et des difficultés, le permis concernant la raison sociale était délivré par le Bureau de police sans qu'il fut besoin de remplir pour cela toute sorte de formalités.

Profitant de cette circonstance, je me fis délivrer, en qualité de vendeur de librairie, le permis pour la raison sociale suivante : Librairie et éditions « Zerno ».

Ce permis ne mentionnait pas le nom du propriétaire, ce qui ne permettait pas d'établir de rapport entre Vesselovski et la nouvelle entreprise, enlevant celle-ci à la compétence du gouverneur de la ville et de la direction de la presse, pour lesquels « Zerno » restait totalement inconnu, ne figurant dans aucun de leurs registres. En un mot, les cartes se trouvaient fort embrouillées et c'est ce qu'il fallait dans l'intérêt de notre jeu.

Il est vrai que cette situation présentait un inconvénient sérieux. Les envois d'argent adressés à « Zerno » ne pouvaient être touchés que sur présentation d'un document attestant ma qualité de vendeur gérant de la maison d'éditions. M'adresser chaque fois à la police

pour cette affaire, avec un faux passeport et au surplus sans la procuration nécessaire eût été bien osé. M'adresser à elle avec un document falsifié eût été plus imprudent encore. Un heureux hasard me servit en l'occurrence. Je croisai dans la rue un camarade d'université, Anatole Panine. Pendant les années que j'avais passées en prison et en exil, il avait eu tout le temps de terminer ses études à la faculté de droit et, en 1906, il était juge de paix à Saint-Pétersbourg, précisément dans le rayon où se trouvait « Zerno ». Etant donné notre vieille amitié il me délivra une attestation, portant le sceau du juge M. S. Ivanov connu personnellement de lui, et certifiant que j'étais gérant de la librairie « Zerno ».

Au début de son existence, « Zerno » se trouvait à Vassilevski Ostrov, au coin de la perspective Sredni et d'une des rues y aboutissant. L'habitation se composait du magasin et de la cuisine divisée en deux. Là vivaient le vendeur de la perspective Zabalkanski et l'unique employée du magasin, la « vendeuse », la camarade Didrikil.

La cuisine ne servait pas seulement d'habitation. C'est aussi là que se gardaient, sous le plancher, les éditions de « Zerno » prohibées bien vite après leur parution. C'est là aussi qu'étaient cachés les livres « criminels » édités par d'autres maisons d'éditions, ainsi que la littérature illégale.

Bien que, par mesure de précaution, les passages les plus risqués fussent supprimés au moment de l'édition, la confiscation n'en avait pas moins lieu. Il est vrai que ces confiscations officielles et les communiqués à la presse, n'étaient pas immédiatement suivis de la confiscation des livres ni de la traduction de l'éditeur coupable devant le tribunal. Mais même si une édition n'était pas saisie, la seule publication de la confiscation signifiait, la plupart du temps, la mort

pour cette édition. Les dépôts et les magasins refusaient de prendre en commission, même aux conditions les plus avantageuses, les livres interdits, et exigeaient que nous reprenions immédiatement les exemplaires non encore vendus de ces livres, qu'ils avaient acceptés alors que leur diffusion était encore autorisée. Les bibliothèques se gardaient bien de commander de tels livres et les biffaient de leurs listes. Il était défendu de faire de la publicité pour ces livres, d'en écrire la critique, etc. Enfin, les livres interdits ne pouvaient être utilisés, comme cela était très courant alors, pour des échanges de livres avec d'autres maisons d'éditions.

Quelques rares brochures furent pourtant largement diffusées bien qu'elles fussent interdites. L'une d'entre elles, un conte en vers de *Knok Skakounok* fut rééditée à plusieurs reprises. Afin de découvrir les coupables, le gouvernement promit une grosse somme d'argent à qui en indiquerait l'auteur, l'éditeur ou l'imprimeur, mais ce fut en vain. Cela prouvait le succès qu'aurait une littérature révolutionnaire populaire. Cela prouvait aussi que, malgré la répression, il était encore possible d'imprimer des brochures illégales dans les imprimeries légales et qu'il était possible de les diffuser largement. Je me rendis compte des imperfections de mes éditions : une masse de brochures, de livres révolutionnaires différents par leur contenu et par leur forme, édités au hasard sans plan déterminé et qui encombraient les locaux au lieu d'être répandus dans la masse.

J'étais de plus en plus convaincu de la nécessité de réorganiser mon travail d'après un plan déterminé, de créer toute une série de livres populaires bolchéviks, avec le concours des meilleures forces littéraires du Parti.

Mais à côté de cette littérature populaire, il était extrêmement important de publier une série d'œuvres ca-

pitales, et, en premier lieu, celles de Lénine dont la plupart, en ces dernières années, ne paraissaient que d'une façon illégale dans la presse éditée à l'étranger.

Il était extrêmement important, pour assurer le succès de nos nouvelles éditions, de trouver des méthodes de travail qui garantiraient le plus possible les futurs ouvrages contre la confiscation, ou qui, en tous cas, retarderaient le plus possible cette confiscation, et qui, dans la mesure du possible, soustrairaient la maison d'éditions aux perquisitions et aux arrestations.

Au printemps de l'année 1907, la maison d'éditions fut transférée en plein centre, au Nevski Prospect, n° 110, près de la gare Nicolas. La vente au détail fut remplacée par la vente en gros. Les liens avec la province furent multipliés et dans plusieurs villes furent créées des succursales. Plusieurs camarades éminents furent entraînés dans le travail d'édition : Angorski, Batourine, Zamiatine, Podvoïski, Danilov et autres.

Je fus informé de Moscou que l'affaire dans laquelle j'étais inculpé était en suspens, les coupables n'ayant pas été découverts. J'eus ainsi ma liberté d'action. Cela se fit tout simplement. Je changeai de quartier et me fis inscrire d'après mon vrai passeport. Tout se passa pour le mieux. Ce n'est que six ans plus tard, en 1912, que les gendarmes établirent que j'avais vécu antérieurement avec un faux document et entamèrent des poursuites contre moi.

Pour qu'on puisse se faire une idée de l'activité de « Zerno » et de sa technique d'éditions, nous nous bornerons à donner quelques titres des ouvrages édités :

1. Le *Calendrier pour tous*, pour l'année 1908.

2. Les *Œuvres complètes* de Lénine, sous le pseudonyme de Vl. Iline.

3. La série des *Livres pour tous* et le livre de Liadov, *Histoire du Parti ouvrier s.-d.*, 2^e partie.

Le « Calendrier pour tous »

Ce fut une des meilleures éditions tant par son contenu que par son aspect extérieur et la façon dont elle fut diffusée.

Conformément au plan tracé d'avance, les articles en furent répartis parmi nos meilleurs écrivains. Lénine donna un article sur le congrès de Stuttgart. Batourine prit une part très active à la rédaction du calendrier. Il composa la chronique révolutionnaire du calendrier et se chargea de sa rédaction. Il dut également, au dernier moment écrire plusieurs articles — ceux à qui ils avaient été confiés ne les ayant pas fournis à temps. Batourine écrivit: 1. « De l'Histoire du mouvement ouvrier en Russie »; 2. « Les socialistes-narodniks et l'Union des ouvriers russes du Nord »; 3. Le Groupe de la Libération du travail ». Plus de 800.000 caractères.

Vu l'étendue du texte et comme il était désirable de réduire le plus possible le prix du calendrier, celui-ci fut en grande partie composé en « nonpareille » et malgré cela, il nécessita plus de six feuilles de grand format.

Il fut tiré à 63.000 exemplaires; pour l'année 1907, c'était beaucoup. Il est vrai qu'en 1905, il y avait souvent de plus grands tirages, mais déjà en 1906, la littérature révolutionnaire fut beaucoup moins demandée. Le prix de l'exemplaire fut fixé à 25 copecks. L'acheteur en gros profitait d'une réduction de 40 %. Ce prix ne correspondait pas aux frais d'édition. Il fut fixé uniquement en vue d'une diffusion rapide.

Il était en effet nécessaire que le calendrier se vendit

vite. Il constituait un ouvrage tout à fait illégal. Il fallait s'attendre de jour en jour à le voir interdit. Sa couverture à elle seule suffisait à le rendre suspect : un ouvrier se découpant sur le fond d'une ville en flammes.

Le lecteur se demandera sans doute, comment il fut possible d'éditer dans des conditions légales une brochure aussi illégale ; quel est l'imprimeur qui consentit à courir un aussi grand risque et comment il fut possible de diffuser impunément une aussi grande quantité d'exemplaires.

Il faut dire qu'à cette époque il y avait une crise dans l'industrie du Livre et que beaucoup d'imprimeries étaient extrêmement désireuses de recevoir des commandes. De plus, la commande du calendrier était importante et devait rapporter un assez beau bénéfice, de sorte qu'il fût possible, en la remettant, de poser certaines conditions secrètes, dans l'intérêt de l'éditeur.

Voici les deux conditions posées par nous. D'abord, dans son livre de commandes, l'imprimerie n'indiquerait qu'un tirage de 3.000 exemplaires au lieu de 63.000. Elle devait retenir ensuite, pendant quelques jours, les exemplaires exigés par la censure.

Ces « petites » conditions furent acceptées. En somme, elles pouvaient passer — le cas échéant — pour un simple oubli, ou un retard, habituel aux Russes. Du reste, la firme de la maison d'éditions figurant dans les livres de l'imprimerie et sur la couverture du calendrier était tout à fait légale, de sorte que toute la responsabilité incombait à l'éditeur et non à l'imprimeur.

Ce fut l'importante imprimerie *Rousskaïa Skoropetchatnaïa*, canal Ekaterininski, qui se chargea de la commande aux conditions requises. Et nous pûmes, pour assurer les commandes que nous avions reçues antérieurement, expédier les 4/5 de toute l'édition, directement de l'atelier de reliure avec lequel nous avions

également passé un contrat « spécial ». Ainsi, le calendrier était déjà en vente comme brochure légale partout avant d'avoir été soumis à la censure. A Saint-Petersbourg seulement, le calendrier n'était pas en vente dans les librairies, mais diffusé par les organisations ouvrières. Les exemplaires non vendus étaient emportés au dépôt illégal « Zerno », à la Livgoka, près de la gare Nikolas, d'où ils étaient expédiés au fur et à mesure des nécessités.

Dans le délai convenu, l'imprimerie envoya quelques exemplaires à la censure et à la direction de la presse.

Un jour ne s'était pas écoulé que le calendrier était interdit et que la police, dirigée par l'inspecteur de la presse, effectua une perquisition à l'imprimerie.

Tout se passa très bien. Tout le tirage 3.000 exemplaires, fut trouvé intact. Le propriétaire, loin d'être embarrassé, triomphait. Trouvant le calendrier suspect, déclara-t-il, il avait trouvé un bon prétexte pour en retarder la livraison, bien que de par la loi il n'eût pas le droit de le faire, toute impression de plus de 5 feuilles devant être livrée au client en même temps qu'à la censure. Mais lui, il avait trouvé moyen de jouer un bon tour à l'éditeur!

Les scellés furent mis sur 30 paquets de calendriers, c'était surtout des épreuves de rebut qui restèrent à la garde de l'« honnête » propriétaire de l'imprimerie. On dressa le procès-verbal. Il fut transmis avec le rapport correspondant à la cour de justice.

Celle-ci ratifia l'interdiction du calendrier et fit paraître un arrêté ordonnant d'anéantir tout le tirage. Nous y trouvons cette phrase bien amusante: « Prenant en considération que le calendrier n'a pas été diffusé, la culpabilité ne peut être établie ni de la part de l'imprimeur ni de celle de l'éditeur et c'est pourquoi, en

vertu de l'article n°..., etc., etc., l'affaire est en suspens. »

La cour de justice ne trouva donc d'autres coupables que des exemplaires de rebut et les condamna à être brûlés.

Ce fut pourtant une faute que cette diffusion si large et ouverte qui devait tôt ou tard être connue des organes de la censure et amener la revision de l'affaire et la découverte de notre façon de procéder encore primitive. Plus tard, nous réussîmes à parer à cet inconvénient.

Les Œuvres complètes de Lénine¹

La tentative d'éditer légalement la littérature illégale en cette période de réaction ayant réussi, nous fûmes encore plus convaincus de la possibilité d'éditer la littérature bolchévik.

Après le calendrier, nous éditâmes, encore de la même façon, plusieurs ouvrages, mais ils ne furent pas largement diffusés et nous ne nous y arrêterons pas.

« Zerno » réunit en deux tomes les œuvres de Lénine. Ils avaient pour titre: *En douze ans*². Ce titre faisait pendant à *En vingt ans* (recueil des œuvres de Plékhanov).

« Zerno » avait pris l'initiative de cette édition des œuvres de Lénine. C. Angorski, qui travaillait à « Zerno », fut envoyé en Finlande où Lénine vivait alors. Il devait demander son consentement pour l'édition et convenir avec lui des conditions.

Angorski revint avec une réponse favorable. Nous étions remplis de joie à l'idée de pouvoir éditer des articles de Lénine qui, pour la plupart, avaient paru la première fois dans les journaux *Iskra*, *Zaria*, *Vpériod*, *Prolétaria*, édités à l'étranger.

Le côté matériel fut vite et facilement réglé. Lénine

1. Ce chapitre — légèrement réduit et remanié — fut publié dans la *Prolétarskaïa Révoloutsia*, n° 1/60 de 1927, dans l'article « Le cahier rouge sur Ilitch ».

2. L'accord conclu avec Lénine prévoyait l'édition de 3 tomes. Mais au moment de la souscription, on n'avait pas encore définitivement fixé quel serait le contenu du tome III et c'est pourquoi la souscription ne se fit que pour 2 tomes.

fut d'accord en ce qui concernait le tirage, 3.000 exemplaires, le prix du livre fut fixé à 4 roubles les deux tomes et les honoraires à 60 roubles pour chaque feuille imprimée de 40.000 caractères pour les articles déjà parus et à 100 roubles pour les nouveaux.

La souscription fut ouverte. On trouva un rédacteur-éditeur fictif, en prévision de l'interdiction du livre et des poursuites judiciaires.

Les souscriptions arrivaient lentement. Quand le tome 1^{er} fut prêt, il n'y en avait pas plus de 200.

Dans le tome 1^{er} parurent des articles fameux : « Que faire? », « Un pas en avant, deux en arrière », « Deux tactiques », et autres.

On comprend aisément que bientôt après son impression *En douze ans* fut interdit et son éditeur poursuivi; mais on ne trouva point celui-ci et voici pourquoi :

Peu de temps auparavant, un camarade exprima le désir de prendre sur lui la responsabilité de l'édition, moyennant 30 roubles par mois à partir du jour où commenceraient les poursuites, avec, en plus, un versement unique de 100 roubles en cas d'emprisonnement.

Ces conditions furent acceptées, et il fut indiqué dans les livres de l'imprimerie comme « éditeur de l'ouvrage ». Mais quand il fut appelé devant le juge d'instruction et que celui-ci commença son interrogatoire et fut sur le point de prononcer sa condamnation en vertu de l'article 129 du code pénal qui prévoit la suppression de tous les droits civils et politiques et l'exil, notre homme eut peur et avoua qu'au début il avait eu l'intention de participer à l'édition, mais qu'il s'était ressaisi à temps, et que son nom avait été inscrit dans les livres de l'imprimerie sans son consentement.

Puisqu'on ne trouvait pas d'éditeur, la responsabilité retomba sur ceux qui avaient répandu l'ouvrage et le juge d'instruction s'en prit à nous. L'instruction judiciaire dura six mois, et quand vint le moment de m'emprisonner en vertu de l'article 129, on s'aperçut que je purgeais déjà une peine de prison préventive et qu'il était donc superflu de me condamner aux travaux forcés en vertu de l'article 129 (adhésion au Parti).

Sitôt après l'interdiction de *En douze ans*, il fallut transporter toute l'édition dans les dépôts illégaux et vendre avec une grande précaution. La diffusion de l'ouvrage cessa presque complètement. Les librairies le refusaient même en commission. Impossible de lui faire de la réclame. Il n'était envoyé qu'à quelques clients individuels.

Pour soustraire le tome II à la censure, « Zerno » décida de le diviser en deux parties. Dans la première partie du deuxième tome devaient paraître tous les articles légaux de Lénine, dans la deuxième partie des articles provenant de ses œuvres interdites, écrites après 1905, et qui subiraient sans aucun doute le sort du tome I^{er}. Pour les mêmes raisons, il fut décidé d'abandonner pour le tome II le titre général *En douze ans*.

A la fin de 1907, parut la première partie du tome II. Elle était intitulée: VL. ILITCH. — *La Question agraire*, première partie.

Cet ouvrage renfermait surtout des études et articles économiques publiés sous ce titre de 1895 à 1900.

L'ouvrage ne fut tiré qu'à 3.000 exemplaires et ne fut pas interdit. Malgré cela il se vendit peu et en 1917 on avait à peine écoulé la moitié du tirage.

La deuxième partie du tome II eut le sort de beaucoup de livres fameux, il fut voué aux flammes de la « sainte » inquisition.

Comment le manuscrit de ce tome tomba-t-il aux

maines des gendarmes? On n'en sait rien. Ce manuscrit était imprimé au *Rousskaïa Skoropetchnaïa*, canal Ekaterininski 94. La correction se faisait à « Zerno ». Après que l'Okhrana eut saccagé notre maison d'éditions, elle surveilla la maison. C'est sans doute ainsi que certaines épreuves tombèrent aux mains des gendarmes. Il se peut aussi qu'elles furent prises à l'imprimerie même par des espions qui, en ce temps-là, étaient placés comme employés dans toutes les imprimeries.

Quoiqu'il en soit, le manuscrit d'Iltch, renfermant un grand article qui venait d'être écrit sur le programme agraire des social-démocrates dans la révolution russe 1905-1907, que précédaient chronologiquement quelques articles, écrits antérieurement, se trouvait sur la table du capitaine de gendarmerie quand je fus conduit devant lui pour subir l'interrogatoire. A côté du manuscrit s'étaient les épreuves de deux feuillets de ce livre.

Me montrant le volumineux manuscrit d'une écriture compacte sur des feuilles de grand format, le gendarme me demanda si je reconnaissais être l'éditeur de ce livre. Je répondis affirmativement et me montrai révolté qu'un livre scientifique qui n'était pas destiné aux larges masses et qui, de plus, était seulement en composition, fut déjà saisi. Sans doute, faisait-on cela dans le but de ruiner « Zerno ».

Le capitaine fut vexé. Il nia être mu par de si viles intentions: ce manuscrit était vraiment délictueux. Le gendarme le feuilleta et s'arrêtant à quelques lignes soulignées en bleu, il me le tendit. C'était la copie de l'article paru dans la *Zaria* (journal illégal): « Le programme agraire des S.-D. russes » écrit en 1902.

Le passage suivant était souligné. (Je le cite d'après les *Œuvres complètes* de Lénine, t. IX):

Nous disons « créer », car les vieux révolutionnaires russes n'ont jamais prêté attention à la question de la République (le mot *République* était souligné plus fortement). Nous, les social-démocrates, dans l'obligation (si on ne parle pas des idées républicaines des déca-bristes oubliées depuis longtemps), de propager dans la masse l'idée de la République et de créer une tradition républicaine parmi les révolutionnaires russes.

Je feuilletai le manuscrit; de-ci, de-là, le crayon bleu avait souligné des passages qui avaient effrayé les gendarmes, tous ces passages étaient dans les premiers articles, disposés par ordre chronologique. Il est vraisemblable que les gendarmes, après avoir trouvé quelques passages délictueux cessèrent leurs investigations, considérant leur mission comme terminée et demandèrent la destruction de tout le manuscrit. Pour autant que je me le rappelle, le manuscrit fut détruit par ordre de la cour de justice de St-Petersbourg, en 1908. Bien que Vl. Ilitch en eût gardé le brouillon, ce livre ne pût paraître qu'en 1917.

Voici quels sont, d'après l'annonce faite dans le *Calendrier* pour les œuvres de Lénine, tous les articles qui devaient composer la deuxième partie du tome II:

Introduction : Que deviendra notre programme agraire.

1. Le capitalisme dans l'économie agraire.
 2. Critiques de Marx sur la question agraire. 4 articles.
 3. Le programme agraire du Parti ouvrier s.-d. russe.
 4. Postface du projet de programme agraire de «X».
 5. Revision du programme (article du *Prolétarii*).
 6. Revision du programme (du Parti ouvrier s.-d. russe).
 7. La « municipalisation » et la « nationalisation » au congrès de Stockholm.
 8. Articles de journaux et polémiques.
- La question suivante se pose d'elle-même: Comment

expliquer une si faible diffusion des œuvres de Lénine en ces années? On comprend aisément que c'est en partie à cause de l'interdiction dont elles étaient frappées. Mais c'est surtout parce que les partisans et les lecteurs de Lénine — la masse ouvrière — étaient dans l'impossibilité d'acquérir une grande quantité de ces livres à cause de leur prix élevé.

Il est vrai que la maison d'éditions avait pris certaines mesures en vue de soustraire l'ouvrage à la confiscation et de le mettre davantage à la portée des ouvriers. Ainsi, chaque tome était composé et imprimé de façon à former un recueil de brochures séparées.

Par exemple le tome I^{er} de *En douze ans* était formé de 7 brochures séparées ayant chacune une page spéciale pour le titre et réunies sous une même couverture¹. Malheureusement, malgré cela, les œuvres de Lénine ne furent guère demandées.

Il me reste quelques mots à dire sur ce que devinrent les tomes édités.

1. *En douze ans*, fut gardé pendant trois années dans les dépôts illégaux. Lorsqu'en 1911, j'offris tous ces ouvrages au Comité du Parti de St-Petersbourg, il me fut répondu que le comité était dans l'impossibilité de les garder et de les diffuser, et nous fûmes obligés de n'en garder qu'une petite quantité jusqu'en des temps meilleurs. Je dirai plus loin comment furent conservées les autres éditions révolutionnaires.

2. La *Question agraire*, première partie, pouvait être librement vendue, mais jusqu'à la révolution de Février, ce livre ne se vendit presque pas. Au printemps de 1917, je mis les deux ouvrages à la disposition de notre parti, en 2-3 semaines, ils furent vendus en plus grand nombre que pendant les 10 années précédentes.

1. Le Soviet des députés, ouvriers et soldats de Léninegrad réédita, en 1918, *En douze ans*, sans rien y changer, bien qu'alors la particularité signalée eût perdu sa raison d'être.

Les « Brochures pour tous » et le livre de Liadov

L'édition des petites brochures populaires bolchéviks était particulièrement difficile. Personne ne voulait se charger de l'impression de ce genre de littérature, les risques étaient trop grands : une amende très élevée et la fermeture de l'imprimerie. Voilà ce qui attendait celui qui eût voulu s'y hasarder.

Le gouvernement craignait surtout la diffusion de la littérature révolutionnaire de masse et avait pris toute une série de mesures qui devaient entraver leur édition. Ainsi, pour les brochures de moins de 5 feuilles imprimées, il y avait la « censure préalable ». Elles ne pouvaient être livrées à l'éditeur qu'après l'autorisation officielle de la censure — et comme cette autorisation n'était jamais obtenue, les brochures étaient confisquées et détruites et l'éditeur en était pour ses frais.

Je me rappelle combien il fallut de précautions pour arriver à imprimer l'une des « Brochures pour tous », de Rovinski ; interdite dans une imprimerie, elle était composée sous un autre nom dans une autre. Elle fut interdite trois fois comme ouvrage de Rovinski, de Valinski et de Lavinski, pour paraître enfin sous le titre *le Trésor d'Etat et le peuple*, de Novitski.

Il eut été tout simple, lors de l'édition d'une brochure d'en sacrifier une partie à la censure, mais les imprimeurs ne voulurent pas admettre cette combinaison, en grande partie à cause du peu de bénéfice qu'ils y trouvaient. Il fallut donc rechercher les divers

moyens de « respecter » la loi et, en même temps, rendre nos commandes d'un meilleur rapport pour l'imprimeur. Dans ce but, nous réunîmes plusieurs « Brochures pour tous » en un seul volume sous un titre quelconque, par exemple: *Pour aider à l'étude*, recueil d'articles. Le livre ainsi formé se composait de plus de 5 feuilles imprimées, grand avantage quant à la censure, ainsi que nous l'avons expliqué plus haut. Le prix offert à l'imprimeur était alléchant: le tirage important, de 10 à 20.000, bien que les livres n'eussent qu'un tirage de 1.000 à 1.500 exemplaires. On n'imprimait d'ailleurs que 1.000 ou 1.500 couvertures pour les recueils. En même temps, dans une autre imprimerie, on imprimait les couvertures pour chaque brochure séparée. Et tandis que les « recueils » étaient encore à l'imprimerie, toute une série de brochures sortaient de l'atelier de reliure sans que la censure en eût connaissance.

Ce qui eût lieu avec le *Calendrier pour tous* ne se reproduisit plus. Le recueil, comme tel, ne fut pas mis en vente. Mais il y eut un inconvénient; les *Brochures pour tous* furent jusqu'à un certain point suspectes parce qu'elles portaient: couverture imprimée dans telle imprimerie. Cela éveilla les soupçons.

Quoiqu'il en soit, ce n'est qu'après un temps assez long que la censure s'en saisit, les interdit et entama les poursuites officielles qui, la plupart du temps, restaient sans résultat.

Ce n'était que quand l'imprimerie violait ses engagements que l'édition était menacée; il fallait alors avoir recours à d'autres moyens pour rétablir la situation : en voici un exemple.

A propos d'un des « recueils », j'entrai en pourparlers avec la « Grande imprimerie artistique » (rue Ivanovskaïa). Le propriétaire était le Cent-Noir Bérézine qui avait donné le poste de gérant à son camarade d'école, Béliakov.

Jusque-là, Béliakov avait été directeur de l'imprimerie du Comité central bolchévik, qui avait dû disparaître par suite de la répression. Cette imprimerie « Diélo » avait imprimé pour « Zerno » quelques livres et brochures ce qui m'avait mis en rapports avec Béliakov.

Occupant un poste très important, mais peu honorable d'ailleurs, dans une des plus grandes imprimeries, éditant toute sorte de publications, il était intéressé à avoir des commandes et, en même temps, il voulait soutenir sa renommée de révolutionnaire. C'est lui qui nous offrit d'imprimer n'importe quel écrit illégal, convaincu qu'il était que sa firme serait une sûre garantie de succès.

« Zerno » lui remit donc la commande du recueil : *Entretiens paysans*, composé des « brochures » : *D'où vient l'émeute*, *Les cosaques du Don avant et maintenant*, *Messieurs les nobles*, et autres. La commande fut remise sous condition formelle que dans les livres de l'imprimerie seraient inscrits un faux nom et une fausse adresse de l'éditeur et que « Zerno » n'y serait mentionné en aucune façon.

Béliakov, pour les raisons ci-dessus indiquées, prit également sur lui l'impression de tracts et de proclamations du Comité central.

Evidemment, il oublia une chose très importante, c'est que dans chaque imprimerie, et surtout dans les imprimeries réactionnaires, l'Okhrana avait ses agents qui la tenaient au courant de ce qui s'y passait de suspect.

Or, au moment même où nos brochures étaient à l'impression à la Grande imprimerie artistique, on y imprimait également les proclamations du Comité central.

Celles-ci venaient à peine d'être emportées, que la

police, l'Okhrana et l'inspecteur principal de la presse, Boutovski, firent leur apparition.

Les scellés furent posés, les bâtiments gardés. La vie de l'immense imprimerie s'arrêta.

Béliakov implora, essaya de convaincre, de persuader les autorités; des offres d'argent même ne purent fléchir la police; les scellés ne devaient être levés qu'après livraison des proclamations du Comité central.

Le gérant fit tout ce qu'il put pour sortir de ce mauvais pas, mais en vain. Il se résolut alors à accomplir une démarche tout à fait condamnable. Il fit inscrire dans le livre des commandes, dans l'espace laissé libre, le nom de l'éditeur qui avait commandé le « recueil ». Il indiqua la maison d'éditions et le dépôt de livres « Zerno », perspective Nievski 110.

Après quoi, Béliakov se présenta à l'inspecteur en chef prétendant qu'il y avait eu malentendu; qu'on avait apparemment pris pour des proclamations des brochures dont l'édition était tout à fait légale.

Ayant pris connaissance du contenu des brochures, l'inspecteur se montra satisfait de cette explication. Seulement en ce qui concernait la légalité de la firme, l'inspecteur parut sceptique: il n'avait jamais donné d'autorisation pour une maison d'éditions ou un dépôt semblables.

Accouru à « Zerno », le metteur en pages de l'imprimerie artistique raconta en détail ce qui venait de se passer, et demanda qu'on lui fit connaître le nom du propriétaire de « Zerno ». C'était la condition exigée pour enlever les scellés et pour recommencer le travail. Il fallut s'exécuter, d'ailleurs, après cela, il était très facile d'obtenir ce nom.

Le gérant dut payer une forte somme pour en finir avec cette vilaine affaire. Les machines se remirent au travail, et tout alla, semblait-il, comme par le passé.

Seulement, il n'y eut plus de commandes de littérature révolutionnaire.

C'est « Zerno » qui eut le plus à souffrir. Tout le tirage des *Brochures pour tous*, y compris le recueil, fut mis sous scellés, et une accusation en règle fut portée contre Zerno « éditeur » (?) de proclamations du Comité central.

Bientôt après, la police fit une descente à « Zerno ». Une perquisition de la maison d'éditions et du dépôt ne révéla rien d'illégal. Aucun ouvrage interdit ne fut découvert (ils étaient toujours transportés en temps utile au dépôt illégal). C'est là également que depuis la fermeture du dépôt du Parti et des éditions « Vpériod », les éditions du Comité central transmises à « Zerno » étaient envoyées au sortir de l'imprimerie (par exemple: Liebknecht: *Aucun compromis aucun accord*, préface de Lénine; Lénine: *Les élections à Saint-Petersbourg et l'hypocrisie des 31 menchéviks*. Recueil: *La vie du jour*, etc...).

Pourtant, la police mit la main sur l'une des publications de « Zerno »: Le livre de Liadov *Histoire du Parti ouvrier social-démocrate de Russie*, tome II, Saint-Petersbourg, 1907.

Quoique ce livre n'eût pas été interdit par la censure, il parut à la police, dans sa reliure rouge, prédestiné à la saisie. Aussi, le local où étaient gardés les livres de Liadov fut-il mis provisoirement sous scellés.

D'autres symptômes que la visite policière témoignaient de l'approche d'un danger pour le bureau d'éditions. Les mouchards allaient et venaient dans les escaliers du bureau (celui-ci se trouvait au second); avec une insolence particulière ils suivaient chaque visiteur jusqu'aux portes de « Zerno ».

Quelques jours plus tard, la police reparut. Cette fois-ci, elle arriva avec des voitures qui chargèrent les

livres de Liadov et les emportèrent dans une direction inconnue, malgré nos protestations.

Après la confiscation de ces livres, la surveillance continua de plus belle. Inquiets, les collaborateurs de « Zerno » sentaient qu'un nouveau coup allait bientôt lui être porté.

En effet, on comprit bientôt quelles étaient les machinations de l'Okhrana. Voici ce qui arriva :

Chnéerson, gérant de l'imprimerie Bezobrazova, à Vasilievski Ostrov, vint en personne dans notre bureau (il avait été auparavant metteur en pages à l'imprimerie « Diélo » et se faisait passer pour bolchévik). L'imprimerie Bezobrazova avait exécuté quelques commandes pour « Zerno », tout à fait inoffensives, d'ailleurs. Au cours de la conversation, j'exprimai mon inquiétude à propos des agissements de l'Okhrana. Sans gêne aucune, il me répondit qu'il connaissait Elenski, le capitaine de gendarmerie de l'Okhrana, qu'il l'avait rencontré par hasard tout dernièrement et qu'il avait appris de lui que bientôt, « Zerno » serait liquidé, ses directeurs arrêtés, qu'il y aurait des perquisitions chez le propriétaire d'une fabrique de daim (Bajénov) qui était en rapport avec « Zerno » (comme coéditeur d'un ouvrage) et qu'on l'arrêterait peut-être. Là-dessus, il ajouta qu'un pot-de-vin de 1.000 roubles à l'Okhrana arrangerait les choses.

Je me fâchai, protestai contre ce vol manifeste : exiger tant d'argent pour la rémission des « petits péchés » que s'était permis « Zerno ».

Je comprenais que si je refusais de donner un pot-de-vin, l'Okhrana exécuterait ses menaces. Je ne pouvais donc que marchander.

J'informai Chnéerson que je ne donnerais pas plus de 500 roubles, dût-on m'emprisonner et supprimer « Zerno » ! Chnéerson n'insista pas, disant qu'il n'était

pour rien dans cette affaire, il promit d'offrir 500 roubles et de me donner réponse le lendemain.

La réponse se trouva favorable. L'Okhrana promit de ne pas entamer de poursuites, de cesser la surveillance et, en même temps, de rendre les livres de Liadov. Les 500 roubles devaient être payés en une ou deux fois par l'intermédiaire de Chnéerson. Notre maison eut ainsi une trêve et put pendant un certain temps, continuer sans entraves son activité. L'Okhrana fut fidèle aux engagements pris. Mieux que cela, pour prouver son amabilité, voici ce qu'elle fit un jour.

Peu de temps après que « Zerno » eût donné son pot-de-vin, le chef de la gendarmerie téléphona lui-même, demandant si les livres de Liadov étaient de « Zerno ». Sur notre réponse affirmative, il nous invita à venir sur-le-champ les reprendre.

L'employé de « Zerno » qui fut envoyé à cet effet fut introduit dans le cabinet du chef de la gendarmerie. On lui fit grâce de toutes les formalités habituelles. Les livres de Liadov qui s'élevaient en tas serrés presque jusqu'au plafond occupaient la moitié de la pièce.

Le général injuria notre employé comme s'il eût été responsable du désordre. « C'est dégoûtant, criait-il, prend-on mon bureau pour un débarras? Il n'y a plus moyen de s'y retrouver ici! Qui a fait venir ce livre légal, et pourquoi? Enlevez-moi cela et vivement, sinon je fais tout détruire. »

Le jour même, l'*Histoire du Parti ouvrier social-démocrate russe* revint chez nous où il reprit son ancienne place.

Et la vie du Bureau d'éditions reprit son cours normal.

L'édition des *Brochures pour tous* continua sans entraves, ainsi que celle des *Conférences sur les questions du programme et de la tactique du Parti social-démo-*

crate (édité auparavant à Moscou). A côté de brochures de masse on préparait aussi l'édition d'ouvrages importants, comme les œuvres de Ricardo, ou le *Recueil à la mémoire de Karl Marx* (pour le 25^e anniversaire de sa mort, ou printemps de 1908).

Du fait que, malgré la crise grandissante, « Zerno » développait son activité, et que, malgré les confiscations fréquentes, il remplissait ponctuellement ses engagements, on parlait de lui comme d'une des entreprises les plus solides, ayant un fond de roulement qui se chiffrait par centaines de milliers de roubles. L'économie dans les dépenses et le refus de payer des avances étaient expliqués par l'« avarice » de l'éditeur.

Certaines grandes banques, partageant cette opinion « flatteuse » escomptaient nos traites pour des sommes élevées. Le fait qu'aucune de nos traites ne fut protestée nous valut la confiance du monde des affaires.

A la fin de l'année 1907, une compagnie danoise bien connue, Palisen, dont l'une des principales actionnaires était soi-disant la veuve de l'empereur Alexandre III, nous offrit un crédit illimité pour l'achat de papier. Evidemment, nous en profitâmes largement.

Il arriva souvent que les brochures bolchéviks illégales, tant celles que le gouvernement détruisait que celles qui étaient librement vendues en Russie, furent subventionnées et éditées sinon au compte du roi d'Angleterre, du moins aux frais de l'impératrice Maria¹.

1. D'une manière générale, en ce qui concerne l'exploitation des possibilités légales, j'eus une chance particulière. Ainsi, en 1905, un permis qui me fut délivré en 1898 par le général Trépov m'autorisant à porter une arme, servit à acheter des armes pour les équipes de combats.

En 1907-1908, la mère du tsar contribua à l'édition de la littérature bolchévik. Enfin en 1917, après les journées de Juillet, un groupe de camarades (parmi lesquels Podvoïski, Il'ine Génievski, etc... et moi) réussit à utiliser l'imprimerie du Parti des « troudoviki » (travaillistes), rue Gorokhovaïa, pour l'impression des journaux bolchéviks, *l'Ouvrier et le Soldat* et le *Soldat*.

Pour terminer, remarquons que l'une des raisons qui rendirent possible l'édition prolongée de la littérature bolchévik fut le fait que « Zerno » n'était pas relié d'une façon organisée aux organismes du Parti. S'il en eût été autrement, il eût été liquidé depuis longtemps avec l'aide de provocateurs du type Chnéerson, se disant attachés au Parti.

Liquidation de la maison d'éditions

Bien que « Zerno » eût trouvé différents moyens pour se camoufler et bien qu'il fût arrivé à se constituer une base matérielle solide, ses jours furent comptés après l'incident raconté ci-dessous.

Au début du mois de mai 1908, sans aucune raison spéciale, il y eut une nouvelle descente de l'Okhrana. La perquisition était menée par le célèbre Statkovski.

J'étais en ce moment à Moscou, en pourparlers pour la fusion de « Zerno » avec une maison d'éditions importante de Moscou, « Zvéno ».

Nous nous proposons de donner à la nouvelle maison une nouvelle raison sociale. Les pourparlers tiraient à leur fin. Pour la dernière fois, nous avions rendez-vous au café Filipot, sur la Tverskaïa. En attendant de pouvoir nous asseoir, nous nous approchâmes d'un panneau où étaient affichées les dernières nouvelles de Saint-Petersbourg, reçues par téléphone, et nous lûmes : « Aujourd'hui, il y a eu perquisition aux éditions « Zerno » (suivait l'adresse). Les scellés ont été posés sur le bureau et les dépôts. Une personne a été arrêtée. »

Cette nouvelle me força d'abandonner les pourparlers; je rentrai immédiatement à Saint-Petersbourg.

J'appris alors que la perquisition avait été faite avec une mauvaise foi évidente, et une insolence manifeste.

L'Okhrana voulait à tout prix trouver de la littérature interdite (en vue d'exiger un nouveau pot-de-vin) et comme elle ne pouvait pas en trouver (elle avait été transportée en son temps au dépôt illégal inconnu de l'Okhrana) elle se mit à saisir les livres les uns après les autres, les inscrivant au procès-verbal comme éditions interdites.

— Marx: *le Manifeste communiste*, livre interdit. A mettre de côté. Inscrivez au procès-verbal, commanda Statkovski.

— Comment! s'exclame l'employé de la maison, ce livre a été réédité à plusieurs reprises et jamais il n'a été interdit.

— Il est interdit!

— Ce n'est pas vrai! Voyez plutôt la liste des éditions interdites.

Mais Statkovski fait un geste de la main: « Soit, admettons qu'il ne soit pas interdit; c'est donc qu'il doit l'être. »

— Elzacher: *Anarchisme*, à mettre de côté.

— Mais voyons! Ce livre a été édité, il y a plus de deux ans, et depuis il se vend dans tous les magasins, intervint l'employé de plus en plus énervé.

— S'il n'est pas confisqué, répond le policier, nous veillerons à ce qu'il le soit; les organismes de la censure auront à se justifier de ne pas l'avoir interdit en son temps.

Il y a tant de livres, tant de noms, que dans le bureau, à côté du policier et de son aide, d'autres ont été mobilisés. Le concierge s'est également mis au travail: lui aussi, il doit dresser la liste des ouvrages interdits. Il y en a un qui dicte, les autres écrivent.

Ces listes figurèrent au tribunal. Je les y vis quand j'eus à prendre connaissance du dossier en tant qu'accusé.

Beaucoup de noms avaient été tellement déformés qu'ils étaient méconnaissables.

Ainsi, sur la liste figurait l'ouvrage en 3 tomes: *le Précurseur à l'assemblée populaire chez les socialistes*. Jamais personne, bien entendu, n'édita un livre portant un titre aussi idiot. Je me cassai la tête pendant longtemps pour savoir de quel livre il était question. Enfin, je compris qu'il s'agissait du livre *les Précurseurs du*

socialisme nouveau (en russe ces deux dénominations ont phonétiquement une certaine ressemblance — encore faut-il être bien peu lettré pour commettre une erreur aussi grossière).

Les policiers furent occupés toute la journée, et il leur restait encore beaucoup à faire. Alors Statkovski ordonna de mettre les scellés sur l'immeuble.

L'employé protesta: Où va-t-il se loger? Sa chambre est dans sa maison.

A quoi le policier répondit que cela ne le regardait pas, et que d'ailleurs il y avait à Saint-Petersbourg assez de chambres meublées.

Et comme l'employé protestait de nouveau, Statkovski continue: Bon, entendu! Alors, c'est nous qui nous chargeons de vous trouver un logement gratuit. Préparez-vous.

— Comment! C'est une arrestation? et où est votre mandat d'arrêt?

Le policier ne fut nullement désarçonné par cette demande.

— Vous désirez un mandat, fit-il avec une politesse exagérée. C'est votre droit. Seulement, je serai obligé de vous retenir un peu.

Il s'approcha du téléphone et demanda un numéro; puis :

— C'est vous, capitaine?... Oui, c'est moi. Je vous prie de m'envoyer un mandat en blanc de format X à telle adresse. Bon. J'attends.

Bientôt, le mandat fut apporté avec les cachets de rigueur et bien que l'employé refusât de donner tout renseignement le concernant, le mandat — cette lettre de cachet — fut remplie avec l'aide du concierge et du registre de la maison. C'est ainsi que fut arrêté, tout à fait légalement, l'employé de « Zerno », et qu'il fut conduit au poste de police.

Dernier chapitre

Je décidai de rentrer à Saint-Petersbourg, bien que certain d'y être arrêté.

Il y avait des valeurs qui étaient restées dans la maison d'éditions: valeurs en espèces, lettres de change, etc... Mais il y avait surtout à Saint-Petersbourg plusieurs précieuses éditions sous presse. Entre autres, le tome II des Œuvres de Vl. Ilitch, le tome II des Œuvres de Ricardo, le recueil *A la mémoire de Karl Marx* et d'autres qu'il fallait à tout prix diffuser.

Bientôt, après mon retour à Saint-Petersbourg, je fus arrêté.

Je demandai, mais en vain, à être entendu par le procureur et à être informé des raisons de mon arrestation.

Mais quelques jours plus tard, l'inspecteur du quartier vint me prendre en voiture et me conduisit à l'Okhrana. Je fus introduit dans un bureau, où je vis, derrière la table, un homme de taille moyenne, robuste, en uniforme et décoré. Rien de particulier dans l'allure; je me souviens seulement qu'il était rasé.

Il se présenta comme ex-fonctionnaire en mission spéciale de l'Okhrana ayant quitté cette administration pour un temps relativement long et se chargeant, par pure complaisance, d'affaires pour lesquelles il se sentait une compétence particulière et pour lesquelles on manquait de spécialistes (par exemple: les affaires de librairie).

J'avais devant moi Statkovski.

Après cette entrée en matière, il entama la question qui me concernait:

« Vous désirez connaître la cause de votre arrestation? Laissez-moi donc vous dire que « Zerno » que vous dirigiez était un agent du Comité central du Parti social-démocrate pour l'édition et la diffusion de la littérature du Parti. Telle est la cause de la fermeture du bureau et de votre arrestation. »

J'insistait sur le mal fondé de pareille accusation.

« Soit, concéda l'ex-fonctionnaire. Il se peut que nos renseignements ne correspondent pas à la réalité. Mais au moins, vous ne nierez pas que « Zerno » était un bureau d'éditions « avancé ».

— Je ne le nie pas.

— Dans ce cas, il ne peut exister. Justement aujourd'hui, j'envoie, à la direction de la gendarmerie, un mémoire dans lequel j'expose mon point de vue en ce qui concerne votre maison d'éditions et fais toute une série de propositions concrètes.

— Lesquelles?

— Les plus indispensables et les plus modérées. Je propose avant tout la fermeture complète de votre maison ainsi que la déportation de quelques collaborateurs responsables pour 3 ans dans l'un des gouvernements du Nord, par exemple dans le gouvernement d'Arkangel. De plus et en tout cas, une amende.

— Et quelle amende proposez-vous?

— Prenant en considération la grande activité de « Zerno », j'ai pensé que l'amende ne doit pas être inférieure à 4 ou 5 mille roubles (c'était à peu près la somme qui avait été trouvée à « Zerno » en espèces sonnantes).

Tout de suite, comprenant la ruse du policier, je répondis:

— Je considère qu'en ce qui concerne la maison d'éditions, vous voyez les choses trop en noir. On ne peut trouver aucune raison de fermer le bureau et de m'envoyer en déportation ainsi que d'autres, si nous

avons commis quelque faute, nous pouvons seulement nous attendre à nous voir infliger une amende, mais, bien sûr, pas aussi forte que vous venez de le dire.

— Eh bien, je serais fort heureux que vos espoirs se réalisent. Mais croyez-en mon expérience: le gouvernement de la ville fixera l'amende à 4.000 roubles au moins.

— ...Et à mon avis, l'amende sera de 1.000 roubles, de 1.500 roubles au plus.

Il se mit à rire bruyamment.

— Excusez-moi, je vous prie, mais dans ce cas-ci une amende de 1.000 roubles est chose impossible.

— Et pourquoi commencer toute cette longue histoire, continuai-je sans répondre à ce qu'il venait de dire, alors que je puis vous payer 1.000 roubles ou même 1.500 roubles pour que vous les versiez au fonds des amendes, cela mettrait fin à tout.

Cette combinaison eut l'air de plaire au policier.

— Vous pouvez appeler les policiers des mouchards, des vauriens, fit-il avec une certaine emphase, mais je vous donne ma parole d'« honneur » que les policiers ne se vendent pas, il n'y a pas à leur dénier cette qualité. Et vous faites erreur en croyant que l'amende sera aussi insignifiante. Vous verrez, vous ne vous en tirez pas à moins de 4.000 roubles.

Dans les entrevues suivantes, la question en resta là. Il était clair que moyennant un pot-de-vin de 4.000 roubles, « Zerno » reviendrait à la vie. Mais je n'avais pas la moindre garantie que, quelques semaines plus tard, la même histoire ne se répéterait pas; peut-être exigerait-on alors 20.000 roubles: l'appétit vient en mangeant.

Le policier, de son côté, considérait sans doute que la fermeture de « Zerno » avait fait trop de bruit pour qu'on pût, pour 1.000 ou 1.500 roubles, déclarer qu'il y avait eu malentendu et entacher ainsi la réputation de

l'Okhrana. C'est pourquoi les pourparlers ne purent aboutir.

L'instruction judiciaire dura longtemps. A deux reprises, l'affaire dut être soumise à une audience spéciale de la cour de justice avec les représentants des castes. La police essaya aussi de la lier à d'autres affaires politiques, mais elle ne put y arriver.

Enfin, en automne 1910, je fus entendu par la cour de justice, en audience publique. J'y racontai comment les choses s'étaient passées avec le livre de Liadov, et frappant sur la table, je terminai en disant que toute cette nouvelle affaire avait été montée à l'Okhrana, dont les agents étaient des gens malhonnêtes, corrompus, qui avaient emporté du dépôt toute une édition et qui l'avaient rendue moyennant finances.

Le procureur ne fit pas inscrire ces paroles au procès-verbal, quoiqu'elles fussent injurieuses pour cette institution d'Etat. Cela prouve la justesse de mes accusations.

Le président, le sénateur bien connu Krachonikov, ne me rappela pas à l'ordre, lui non plus. Avec un sourire jésuitique, il se pencha vers le bout de la table où se trouvaient les preuves à l'appui, il y prit le *Calendrier pour tous*.

— Accusé, fit-il, qui a édité cet ouvrage?

— C'est moi.

— Considérez-vous ce livre bon à être édité?

— Oui, c'est un livre bon et utile.

— Cela suffit. Asseyez-vous.

Krachonikov se pencha vers un des représentants des castes, le maréchal de la noblesse, le prince Saltykov, et lui montrant du doigt les passages qui avaient été soulignés par les gendarmes, il l'aida à prendre connaissance du contenu du calendrier. C'est ainsi que furent examinées également les autres preuves à l'appui.

Sentence: deux ans et demi de forteresse. De l'année et demie passée dans une prison préventive, une année seulement sera décomptée de la peine. Plusieurs chariots de livres qui avaient été emportés par l'Okhrana devaient, par la décision du tribunal, être détruits, bien qu'ils fussent en grande partie légaux, et en vente dans tous les magasins (une partie de ces livres furent interdits par la censure après mon arrestation de 1908 à 1910).

Toutes les valeurs (argent, etc...) furent confisquées, sous prétexte qu'elles avaient pu être gagnées par la vente de la littérature social-démocrate.

J'en appelai au Sénat. Je dressai toute une liste de livres qui légalement ne devaient pas être détruits et exposai que « Zerno » avait des dettes qui devaient être acquittées avec l'argent confisqué.

Des juristes étaient d'avis que l'arrêt de la cour de justice concernant la confiscation n'avait pas sa raison d'être. Mais le Sénat décida de ne pas donner suite à ma plainte.

Après ma sortie de prison, en décembre 1911, il me restait encore un immense dépôt d'ouvrages interdits. Je réussis à transporter une grande partie de ces ouvrages des éditions « Donskaïa Retch », « Molot », « Kolokol », « Zerno » au dépôt de papier à écrire de la fabrique « Sokol » où ils attendirent sous des tas de papier la révolution de Février.

En mars, ou en avril 1917, alors qu'il y avait très peu de littérature révolutionnaire, je mis tous ces ouvrages y compris les Œuvres de Vladimir Ilitch à la disposition du C.C. de notre parti et de ses organisations militantes. Et, en deux ou trois semaines toutes les brochures et tous les livres furent épuisés...

Et ainsi, la peine qu'on eut à les éditer et à les garder pendant 10 années ne fut pas perdue.

Annexe

En octobre 1910, à l'époque du procès, aucun journal bolchévik n'était publié à St-Petersbourg (*Zvezda* (l'Etoile) ne parut qu'au mois de décembre de la même année). C'est pourquoi la presse bourgeoise fut seule à donner des comptes rendus du procès (d'ailleurs très courts et inexacts).

Voici par exemple ce qui fut imprimé par le journal des cadets *Retch* (la Parole), n° 295, du 27 octobre 1910:

Le 26 octobre, en audience spéciale de la cour de justice de St-Petersbourg, avec la participation des représentants des castes, sous la présidence du sénateur Krachonikov, se déroula le procès du propriétaire de la maison d'éditions « Zerno », M. Kédrov, accusé d'appartenir au Parti ouvrier social-démocrate russe (condamnable en vertu de l'article 102 du code pénal). Dans le dépôt de livres de M. Kédrov on a découvert des livres interdits et la correspondance avec le Comité du Parti ouvrier social-démocrate russe de Genève.

L'accusé déclara qu'il vendait des livres, tout en se basant sur la liste des ouvrages interdits dans laquelle, sur 24 livres dont on lui reprochait l'édition, il n'y en avait que 8 qui figuraient.

Ne pouviez-vous pas comprendre vous-même ce qui est légal et ce qui ne l'est pas ? lui demanda le président. — A quoi l'accusé répondit que la question de savoir ce qui est légal, et ce qui est illégal est tellement discutable que, par exemple, l'Okhrana, qui lui avait à deux reprises confisqué le livre de Liadov *l'Histoire du Parti ouvrier social-démocrate russe* ne put décider s'il était légal ou non, et le lui avait retourné, au dire de l'accusé, moyennant un pot-de-vin.

L'avocat assermenté P. N. Péréverzev [qui fut ministre de la justice dans le gouvernement de Kérenski] défendit M. Kédrov, démontrant que l'accusé

pouvait être condamné en vertu de l'article 129 et non en vertu de l'article 102 du code pénal.

L'audience spéciale condamna l'accusé, en vertu de l'article 129 du code pénal, à 2 ans 1/2 de forteresse; une année de prison préventive fut enlevée de la peine. M. Kédrov a été immédiatement écroué.

Dans cet article, il y a toute une série d'erreurs. Nous ne relèverons que les principales. Il est faux qu'on ait trouvé la correspondance avec Genève. Il ne fut trouvé à « Zerno » aucune correspondance semblable et il n'en fut question ni dans le réquisitoire, ni au cours de l'instruction judiciaire, ni dans la sentence. Ces bruits furent sans doute répandus par l'Okhrana dans le but de cacher les vraies voies par lesquelles l'Okhrana recevait les informations compromettant « Zerno » et qui devaient servir à sa liquidation.

Tout l'épisode du pot-de-vin est voilé dans cet article. La crainte du rédacteur de dépasser les limites de la « liberté » de la presse lui fit sans doute apporter certaines corrections à ce qui s'était réellement passé.

TABLE DES MATIERES

L'organisation des éditions	3
Le <i>Calendrier pour tous</i>	8
Les Œuvres complètes de Lénine	12
Les <i>Brochures pour tous</i> et le livre de Liadov	18
Liquidation de la maison d'éditions	27
Dernier chapitre	30
Annexe	35



Collection Mémoires Révolutionnaires

Cette forme anecdotique de l'histoire la plus populaire, la plus goûtée du grand public, est d'une grande importance politique et révolutionnaire. Rien de plus enthousiaste, de plus entraînant que le récit vraiment immortel des journées décisives de la Révolution d'Octobre. Y a-t-il d'aventure quelque chose de plus évocateur, de plus éloquent, que le récit des épisodes de la Révolte de la Mer Noire, écrit par les glorieux mutins eux-mêmes et que rassemble et complète A. Marty.

La vie si mouvementée, si impétueuse des grands militants révolutionnaires se prête admirablement à ce genre d'ouvrage qui dépasse singulièrement en intérêt, en « sensation », les romans d'aventures les plus émouvants. Le plus souvent dans l'illégalité, quand ils ne sont pas en prison ou déportés, leur action quotidienne fourmille d'incidents dramatiques. Misère, souffrances, provocation sont leur lot habituel. Mais leur vaillance, leur optimisme sont tels qu'ils conquièrent la sympathie complète de leurs lecteurs et forcent à l'admiration même leurs adversaires politiques.

Sans compter que, sous leurs apparences familières, ces ouvrages sont des contributions importantes à un double titre: les militants y puisent des renseignements précieux sur l'organisation légale et illégale, la lutte contre l'infiltration policière, la vie du prisonnier révolutionnaire; les historiens y puisent les souvenirs originaux sur des événements non seulement vécus, mais le plus souvent animés par les auteurs des « Mémoires révolutionnaires ».

Dix jours qui ébranlèrent le monde, par J. Reed	12 »
La révolte de la Mer Noire, par André Marty (2 ^e édition entièrement remaniée)	en réimpression.
Souvenirs d'un bolchévik, par O. Piatnitski	12 »
Souvenirs d'un perruquier, par G. Germanetto	12 »
Mémoires, par W. Haywood	(en prép.)
Les bolchéviks dans la IV ^e Douma, par Badaev ..	(en prép.)

COLLECTION

HISTOIRE DU MOUVEMENT OUVRIER

La Collection « *Histoire du Mouvement ouvrier* », qui est comme un rameau de la *Bibliothèque du Mouvement Ouvrier*, étudiera les épisodes les plus importants de l'histoire ouvrière. Le désir commun à ces deux collections est de fixer l'attention sur les moments les plus significatifs de l'ascension ouvrière parmi les grèves, les insurrections, les défaites comme les victoires.

Tous ces ouvrages ont la même base, ils s'appuieront sur la théorie révolutionnaire du marxisme pour dégager de l'immense complexité des événements et des faits *la théorie et la pratique des luttes ouvrières*. Tous les travailleurs y puiseront donc une expérience infiniment précieuse pour le grand effort de libération humaine que représente toujours davantage, devant la carence du capitalisme, l'essor irrésistible du mouvement ouvrier.

P. Gorine. — La révolution russe de 1905.....	9	»
C. Servet-P. Bouton. — La trahison socialiste de 1914....	6	»
F. Froment. — L'insurrection ouvrière de Lyon de 1831	3	»

BUREAU D'EDITIONS

132, Fg St-Denis - Paris - 10^e. Chèque postal 943-47

BIBLIOTHÈQUE DU MOUVEMENT OUVRIER

En dégagant les lois de l'histoire, les lois de la lutte de classe; en soulignant l'apparition du prolétariat sur la scène de l'histoire mondiale en tant que classe indépendante, Marx a donné au mouvement ouvrier révolutionnaire une place éminente, la première dans l'histoire du progrès humain.

Lénine, à son tour, applique à l'étude de l'ascension de la classe ouvrière la dialectique marxiste, définit les notions de prolétariat et d'aristocratie ouvrière, approfondit celle de l'Etat de classe, élabore la stratégie et la tactique de l'armée combattante ouvrière. Il définit le parti de la classe ouvrière l'avant-garde, l'état-major du prolétariat qui doit être doué du maximum de combativité révolutionnaire et de clarté théorique.

Le but suprême de la classe ouvrière n'est-il pas de réaliser le socialisme et la société sans classes, par la conquête du pouvoir et l'instauration temporaire de la dictature du prolétariat?

On ne saurait réaliser cette tâche sans comprendre le prolétariat, sans étudier sa situation, ses tâches historiques à l'échelle mondiale, sans parcourir l'histoire de la formation du prolétariat moderne dans ses deux principales formes d'expression militante: politique et syndicale.

La Bibliothèque du Mouvement ouvrier sera une contribution précieuse à cette tâche de première importance et comprendra des ouvrages embrassant des périodes déterminées et assez longues du mouvement ou-

E. Varga. — Les Partis social-démocrates.....	15	»
E. Yaroslavski. — Histoire du Parti bolchévik.....	20	»
M. Ferrat. — Histoire du Parti communiste (S.F.I.C.).	12	»
R. Garmy. — Le syndicalisme en France (Histoire et doctrines)		(en prép.)

BUREAU D'EDITIONS

132, Fg St-Denis - Paris - 10°. Chèque postal 943-47



BUREAU D'ÉDITIONS

132, Faub. St-Denis - PARIS-X^e

Chèque postal 943-47

« Episodes et vies révolutionnaires »

Collection autorisée par la Société des Vieux bolchéviks de Moscou

- | | |
|--|------|
| 1. La Grève, par A. Nikiforov | 1 50 |
| 2. Ivan Babouchkine, par C. Bobrovskaja | 1 50 |
| 3. Entre deux révolutions, par Illine-Genevski .. | 3 » |
| 4. Le Soviet des chômeurs, par N. Malychév .. | 1 50 |
| 5. Une imprimerie clandestine, par S. Kédrov .. | 1 50 |
| 6. Quelques masques de provocateurs | 1 » |
| 7. Evasion de dix condamnés à mort, par Félix Kohn | 1 » |
| 8. L'attitude des bolchéviks devant les juges .. | 1 » |
| 9. La révolte du « Potemkine » | 1 » |

Petite Bibliothèque Lénine

- | | |
|--|-----|
| 1. La Commune de Paris | 2 » |
| 2. La révolution russe de 1905 | 2 » |
| 3. Karl Marx et sa doctrine | 2 » |
| 4. La lutte contre le danger de guerre | 2 » |
| 5. Deux tactiques de la social-démocratie dans la révolution démocratique | 5 » |
| En préparation: La Religion, La question nationale, Lettres de loin, Matérialisme historique, etc., etc. | |

Collection « Mémoires révolutionnaires »

- | | |
|---|------|
| Dix jours qui ébranlèrent le monde, par J. Reed | 12 » |
| La Révolte de la Mer Noire, par A. Marty | |
| (2 ^e partie) | 10 » |
| Souvenirs d'un bolchévik, par O. Piatnitski .. | 12 » |
| Souvenirs d'un perruquier, par G. Germanetto .. | 12 » |
| Les bolchéviks dans la 4 ^e Douma, par Badaev. (en prép.) | |

Notre CATALOGUE GÉNÉRAL est envoyé franco sur demande.